

# Le transport collectif et les municipalités

## Pourquoi c'est important

Le transport collectif est un pilier de la mobilité, de la vitalité économique et de la transition écologique. Son exploitation est généralement confiée à des organismes spécialisés, mais les municipalités demeurent responsables de son financement, de son développement et de son intégration à la planification urbaine.

Investir dans le transport collectif, c'est améliorer l'accessibilité, réduire la congestion, stimuler l'économie locale et protéger l'environnement.

## 1. Trois grands modèles d'exploitation au Québec :

**L'exploitation du transport collectif repose principalement sur trois approches :**

- **Réseau régional centralisé** : c'est le cas unique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) dans la grande région de Montréal, qui regroupe près de la moitié de la population du Québec, soit 4,4 millions d'habitants ;
- **Société de transport publique** : organisme public autonome qui gère directement l'exploitation, le personnel et la planification opérationnelle ;
- **Opérateur privé sous contrat municipal** : la municipalité définit les parcours, horaires et tarifs, mais confie l'exploitation à une entreprise privée.

Dans les trois cas, la municipalité reste responsable envers ses citoyens de la qualité et du développement du service.

**Autres modèles moins répandus :**

- **Régies intermunicipales** : plusieurs municipalités gèrent ensemble le service ;
- **Modèles communautaires ou coopératifs** : OBNL, coopératives locales ;
- **Services municipaux directs** : petites villes exploitant elles-mêmes leurs véhicules et chauffeurs.

## 2. Le rôle des municipalités

**Il est à noter que le rôle peut varier quelque peu selon le modèle, mais les points ci-dessous représentent en grande partie les responsabilités des municipalités :**

- Responsabilité stratégique : fixer les grandes orientations, assurer l'accessibilité et répondre aux besoins de la population ;
- Financement : contribuer de façon importante au budget des sociétés de transport à partir des taxes foncières et autres revenus municipaux ;
- Planification intégrée : coordonner le transport collectif avec l'aménagement du territoire, le développement résidentiel et les infrastructures ;
- Mettre de la pression sur le gouvernement provincial pour améliorer le financement du transport collectif.

## 3. Données qui illustrent l'importance du transport collectif

- Pour chaque dollar payé par un individu pour se déplacer en automobile, la collectivité paie l'équivalent de 5,77 \$ en coûts sociaux, contre 1,21 \$ pour un déplacement en autobus. Le transport collectif contribue directement à réduire le trafic routier ;
- **En 2023** :
  - Grande région de Montréal : 18 % des déplacements en transport collectif et 58 % en voiture en période de pointe le matin ;
  - Région de Québec : 10 % en transport collectif et 72 % en voiture en période de pointe le matin.
- Les investissements en transport collectif favorisent la densification urbaine, ce qui réduit les coûts municipaux d'entretien des infrastructures, par habitant.

### À retenir

Peu importe le modèle choisi, l'exploitation est généralement assurée par un organisme spécialisé – public ou privé –, mais son développement dépend des choix politiques et budgétaires des municipalités. Miser sur le transport collectif, c'est investir dans l'économie locale, la santé publique, l'environnement et la qualité de vie.

### Sources

Le transport routier coûte 5 fois plus cher à la société que le transport collectif, 20 mai 2021

Perspectives mobilité : Enquête métropolitaine 2023

Enquête origine-destination, La mobilité des personnes dans la région de Québec-Lévis



Inscrivez-vous à la **liste d'action politique** pour être tenue au courant de nos activités dans le cadre des élections municipales

